N° 155 — 14e Année — CINQ CENTIMES LE NUMERO — (15 Prairial, An 110) — Mercredi 4 Juin 1902

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LIRE PLUS LOIN :

Le crime du boulevard de la Liberté, à Lille, devant les assises de Douai.

La paix au Transvaal : A la Chambre des Communes.

Les faux millions : A Lille.

La grève générale des tabacs

En feuilleton, en quatrième page :
Histoire complète de l'affaire Humbert-Crawford.

BON DÉBUT

Eh ! bien, qu'en pensent nos cléricaux-nationalistes-méliinistes ? Et comment s'y prendront-ils pour expliquer à leurs crédules lecteurs, l'élection à la présidence de la Chambre de M. Léon Bourgeois et la chute de M. Paul Deschanel ?

En vain, les résultats des scrutins *législatifs du 27 avril et du 11 mai étaient* clairs, précis, formels ; en vain, la victoire républicaine, s'était affirmée, éclatante, dès le premier tour, et avait été complète au second : suivant leur audacieux système de mensonges continuels, ils la contestaient obstinément ; ils entassaient statistiques sur statistiques ; ils chicanaient, ergotaient, discutaillaient, et concluaient, triomphalement, à un succès tout au moins relatif des réactionnaires et, par conséquent, à un échec des républicains.

Les nationalistes chantaient victoire, et se prétendaient encore les grands vainqueurs de la lutte.

Les cléricaux de l'Action libérale proclamaient qu'ils avaient gagné *un assez* grand nombre de sièges.

Les progressistes-méliinistes, qu'on avait dits sensiblement éprouvés, affirmaient, hier encore, par un manifeste communiqué aux journaux, que leur groupe, loin d'être diminué, s'était un peu renforcé.

Et aujourd'hui, que voyons-nous ? M. Paul Deschanel, que la dernière Chambre élevait au fauteuil présidentiel par des majorités de 60 et 80 voix, battu à trente-six voix de majorité par M. Léon Bourgeois.

Les professionnels du mensonge discuteront-ils encore ? Essaieront-ils de diminuer la signification politique du scrutin de dimanche, et de l'attribuer aux sympathies personnelles dont jouit le nouveau président de la Chambre ?

Ce serait peu flatteur pour M. Paul Deschanel.

Mais, que diront-ils de l'élection des vice-présidents, qui a suivi celle du président ?

Ici, le caractère politique du scrutin avait pris cette accentuation particulière qu'un certain nombre de radicaux s'étaient montrés partisans, *conformément* aux traditions, d'accorder l'un des deux sièges à la minorité.

Et M. Guillain, choisi par les progressistes-méliinistes, figurait sur la même liste que M. Maurice Faure.

Malgré ces tergiversations et malgré cette petite manœuvre, les deux candidats radicaux ont été élus par 292 et 281 voix, et M. Guillain n'en a réuni que 211.

Les trente-six voix de majorité de M. Léon Bourgeois se sont élevées à 70 et à 81. Elles s'accroîtront encore.

Notons que M. Guillain a été choisi comme candidat à la vice-présidence, au refus de M. Cochery, qui a déclaré ce qu'il a appelé lui-même « une candidature de *combat* ».

Ceux de nos amis de Dunkerque qui soutenaient la candidature de l'ancien ministre des Colonies, en avril dernier, nous affirmaient qu'il avait pris l'engagement de s'orienter plus à gauche qu'il ne l'avait fait pendant la dernière législature.

Nous pouvions donc espérer que l'honorable député de Dunkerque suivrait la voix tracée par M. Barthou, par notre concitoyen Paul Delombre, ancien ministre des finances, et par M. Cochery. Et nous l'avons vu avec regret, au contraire, devenir, dès le premier jour de la nouvelle législature, le porte-drapeau de la minorité réactionnaire.

***

Donc, le début de la nouvelle Chambre a été excellent. Et nous n'avons plus à redouter, maintenant, les manœuvres, renouvelées de 1893, par lesquelles certains, à droite et au centre, s'ingéniant à disloquer la majorité de gauche en jetant l'incertitude et le doute sur sa force et sur son existence même.

Et, très hablement, et aussi très fermement, M. Léon Bourgeois a, sans tarder, consolidé ce premier succès, et en a tiré les conséquences logiques et formelles.

En quelques phrases, qui ne laissent place à aucune ambiguïté, il a indiqué ce que serait l'œuvre de la nouvelle Chambre et, par conséquent, ce que devrait être le ministère de demain.

L'étude et la solution, au moins partielle « des grands problèmes politiques et sociaux que le suffrage universel, avec une volonté plus pressante que jamais, a donné à ses représentants mandat de résoudre » ; la réalisation des « réformes nécessaires, dont la démocratie française attend pour les citoyens, plus de lumière, plus de justice et d'efficace fraternité, pour la République, plus de sincérité, pour la patrie, plus de puissance et de grandeur *morale* » : telle est la tâche que pourra seul aborder, avec chance de succès, un gouvernement animé d'un esprit profondément démocratique et fermement résolu à combattre les tentatives de réaction cléricale et nationaliste.

La journée de dimanche a dû éclairer M. Loubet, s'il avait besoin de l'être. Et il pourra certainement se dispenser, pour la formation du nouveau ministère, de l'habituelle consultation des principaux hommes politiques.

Sur un point spécial, et dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance, M. Léon Bourgeois a fait entendre encore une parole significative : c'est à propos de la prochaine vérification des pouvoirs. « Nous nous y consacrerons tous, a-t-il dit, avec le même sentiment du devoir. Impitoyables à la corruption et à la fraude, mais inaccessibles à la passion politique, nous assurerons le respect de la volonté de la nation. »

De vifs applaudissements ont salué ces paroles vengeresses, qui ont dû résonner lugubrement aux oreilles de certains accidentels députés.

« En nous félicitant de cette excellente journée, qui a inauguré sous des auspices si favorables la nouvelle législature, qu'il nous soit permis d'adresser l'hommage de notre profonde sympathie à M. Henri Brisson, dont la généreuse abnégation a contribué à assurer l'union et la victoire des républicains.

A l'heure où nos cœurs s'ouvrent à une patriotique espérance, notre pensée fidèle et notre gratitude vont à ce vaillant parmi les républicains.

Georges ROBERT.

La vérifications des pouvoirs

Paris, 2 juin. — Les bureaux de la Chambre se sont réunis cette après-midi pour se constituer et commencer l'examen des élections.

Il y a 222 élections contestées.

Dans le 1er bureau, qui comprend de l'Ain à l'Aube, M. Salis a été élu président contre M. Andrieux. Sont contestées les élections de M. Ducieux-Montcil, progressiste, élu contre M. Gailhard-Bancel, et Bancel (Ardèche), de MM. Tournier et Guy-Chaparroz (Ariège), Donadieu (Aisne), Boni de Castellane (Basses-Alpes).

M. Brindeau a été chargé de rapporter cette dernier élection.

Dans le 2e bureau, de l'Aube à la Corrèze, est contestée l'élection de M. Albert Sarraut à Narbonne.

Dans le 4e bureau (du Finistère à l'Ille-et-Vilaine), l'élection de M. Fournière, député socialiste, est contestée par son concurrent nationaliste M. Joseph Ménard, qui ne produit aucun argument sérieux ; M. Pegrusse conteste l'élection de M. Denker David à Auch.

Dans le 5e bureau, qui comprend de l'Indre au Loiret, M. Armez a été élu président.

Sont contestées les élections de MM. Vigouroux et docteur Michaux au Puy (Haute-Loire) ; Jumel à Mont-de-Marsan ; Pichereau à Romorantin ; Ranton et Trouillot à Lons-le-Saunier ; Poisonnier à Vienne et Vogeli à Grenoble ; Darbiay à Orléans.

A Saint-Martin, à la Chatre, Drake del Castillo a Tours — de Beaurgard au Blanc ; Jules Roche, à Painbœuf.

M. Pouhet conteste pour agression l'élection de M. Claudinon, dans la 3e circonscription de Saint-Etienne ; M. Dumont, du Jura, a été chargé d'examiner cette plainte.

Le docteur Lachaud est chargé du rapport sur l'élection de M. Briand, député-socialiste de Saint-Etienne, que conteste son concurrent.

Dans le 6e bureau, qui va du Lot au Morbihan, sur 53 élections, 15 sont contestées. Ce sont celles de : MM. Lachèze, à Gourdon ; Fabre, à Nîmes ; Baudé, à Mende ; Fabien Cesbron, à Bruges ; Le Moigne, à Cherbourg ; Coutant, à Epernay ; Bourlon de Rouvre, à Chaumont ; Mougeot, à Langres ; Durand, à Laval ; Chauvin, à Toul ; de Baguist, à Montmédy ; Lemoigne, Guiyesse, Lamy, Guilloteau, à Lorient ; de Boissieu, à Pontivy, de l'Etourbeillon, à Vannes.

C'est ce bureau qui a envoyé à Paris l'urne d'une commune de Cherbourg dont le dépouillement n'a pu avoir lieu. Cette urne mise sous scellés, va être transmise à la sous-commission, qui statuera sur l'élection de M. Lemoigne.

Le 7e bureau comprend les élections de la Nièvre au Pas-de-Calais. Les contestations élevées dans le département du Nord paraissent sans grande importance.

Parmi les élections les plus sérieusement contestées, citons celle particulièrement scandaleuse de M. le colonel Plagnol, au lonaillet, à Compiègne, dont le concurrent républicain, M. Noël, sera entendu demain par la sous-commission ; de M. Cachet, nationaliste, élu à Domfront contre M. Christophle (M. Honoré Leygues a été chargé d'examiner cette dernière élection) ; de M. Paul Truy, élu à Montreuil contre M. Boucher-Cadart. Le dossier a été remis à l'abbé Gayraud.

Dans le 8e bureau (Puy-de-Dôme à la Savoie) sont contestées les élections de M. Fould, à Thiers ; de M. Petitjean, à Loubans, à qui il manque 7 voix pour être élu (M. Berthet est le rapporteur de cette élection) ; de M. de Lanessan contre qui il n'y a qu'une lettre de protestation ; de M. Schneider, à Belfort. M. Dubief est le rapporteur de ces deux dernières élections et *va conclure à la validation.*

L'élection de M. Bartissol à Perpignan est contestée.

Le 9e bureau a validé les élections de MM. Cavaignac, Guillaux, d'Estournelles, dans la Sarthe.

Dans le 9e bureau, présidé par M. Trannoy, et qui va de la Savoie à la Seine, et a les élections des 17e et 18e arrondissements de Paris, de MM. Cougy dans le 11e arrondissement, de Daniel Ciaudier dans le 6e arrondissement, sont contestées.

Dans le 10e bureau que préside M. Lockroy et à qui doit rapporter les élections de la Seine-Inférieure, au Tarn-et-Garonne, les élections de M. Jaurès à Carmaux, de M. Amédée Reille à Albi, de M. Compayré à Lavaur ont été réservées. M. de Solages, le concurrent malheureux de M. Jaurès, a, ainsi le bureau d'une protestation dans laquelle on prétend annuler un fait précis.

L'élection de M. *Julien Goujon est contestée* par M. Dautresme.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PETITION DES INSTITUTRICES

Les institutrices pétitionnent. Elles réclament des traitements égaux à ceux des instituteurs. Elles prétendent, ce qui est incontestable, qu'elles peuvent, qu'elles doivent faire leurs collègues masculins, qu'elles ont les mêmes charges et les mêmes besoins ; qu'elles fournissent le même travail et rendent les mêmes services.

Quiconque n'a point un intérêt personnel à soutenir le contraire reconnaîtra la légitimité de leur revendication. C'est dans l'ordre d'être galant, il suffit de vouloir ne pas être déraisonnable pour avouer qu'à un travail égal doit correspondre un salaire égal.

La pétition insérée avec beaucoup d'à-propos arrivera juste à l'heure propice. Le Parlement contraint de voter, avant le premier janvier, une loi pour régler l'avancement du personnel enseignant primaire, va se trouver dans l'obligation de remanier les lois des 19 juillet 1889 et 25 juillet 1893 qui fixent les traitements. Il y a tout lieu d'espérer qu'il les modifiera avec le ferme désir de faire disparaître toutes les anomalies qu'on y relève.

NOMBREUSES ANOMALIES

Ces anomalies sont si nombreuses que les textes au milieu desquels elles éclatent paraissent être le résultat d'une haute fantaisie politique.

Sans savoir et sans pouvoir deviner pourquoi, dans les diverses classes de la hiérarchie composant l'enseignement primaire élémentaire et l'enseignement primaire supérieur, les femmes (ayant mêmes grades et mêmes états de services que les hommes) gagnent tantôt moins, tantôt autant que ces derniers.

C'est l'incohérence même, l'inégalité sans motif.

Considérons en premier lieu le traitement des humbles.

Les titulaires et institutrices reçoivent des traitements fixes qui ne sont pas les mêmes.

Même titulaires de 5e et de 4e classes, ils reçoivent le même salaire.

Mais cette égalité cesse dès qu'ils sont promus à la 3e classe. Ici, on ne sait plus pourquoi, *l'homme paraît devenir supérieur*, et la femme inférieure.

Les uns en sont la cause.

L'égalité entre eux reste constante, au contraire, s'ils sont attachés aux écoles primaires supérieures.

Mais ce qui le connaissant jamais, s'il appartiennent au personnel des écoles normales.

Les femmes qui professent dans les écoles normales de jeunes filles ont toujours 300 fr. de moins que les professeurs. Si, dans ces dernières, on efflet, les salaires des maîtresses sont *inférieurs à ceux des maîtres*, c'est seulement à partir du milieu de la carrière. Dans les écoles normales, c'est durant tout le carrière. Ajoutons que, dans les écoles primaires, le travail des institutrices n'est ni plus considérable ni plus délicat que celui des instituteurs. Dans les écoles normales, il l'est.

DIRECTEURS ET DIRECTRICES

Dans les traitements des directeurs et directrices de ces établissements, l'inégalité subsiste. Mais elle est moins grande en ce qui concerne les charges et les responsabilités.

Elle ne disparaît totalement que dans le personnel des inspecteurs et des inspectrices primaires. Les traitements de celles-ci et de ceux-là restent les mêmes depuis la cinquième jusqu'à la première classe.

UN PEU DE LOGIQUE

Considérons enfin la question de cette légèreté. C'est parmi les inspecteurs et les inspectrices qu'on choisit les directeurs et les directrices des écoles normales. Je suppose que le ministre, ayant à nommer un inspecteur ou directeur et directrice un inspecteur et une inspectrice de même classe ; rétribués également dans les conditions, il ne le sont plus dès qu'ils exercent leurs nouvelles et semblables fonctions.

N'est-il pas vrai que cette loi des traitements des fonctionnaires enseignant primaires est incohérente, capricieuse et injuste ? Elle tèse la plupart des femmes qui font partie de ce personnel.

Les institutrices ont protesté. Nous applaudissons. Mais n'oublions pas leurs sœurs aînées, leurs anciennes et excellentes maîtresses des écoles normales. Elles aussi sont victimes des lois de 1880 et de 1893. Justice pour elles.

Je m'adresse donc aux promoteurs de la pétition des institutrices. M. Mugier de Versailles, Mlle Bodin de l'Yonne, Mme Deghilage du Nord, Mme Marie Vérone. Et je leur demande si vraiment *il ne conviendrait pas de transformer*, d'élargir, la pétition des institutrices pour en faire celle de toutes les femmes de l'Université primaire ?

ARMAND DEPPER.

LA PAIX AU TRANSVAAL

Les Boers épuisés

Après trois ans de lutte — Epuisés mais non vaincus — Les conditions de la capitulation — La joie anglaise — A la Chambre des Communes

Ainsi que nous l'annoncions hier, la paix est signée — les Boers épuisés ont dû capituler.

Ainsi se *termine, enfin, le combat qui a commencé* le 9 octobre 1899, et dans lequel l'Angleterre, après avoir vu d'abord le Natal et une partie du Cap envahis et soulevés par les Boers, a occupé à son tour les capitales des deux Républiques de l'Afrique du sud et triomphé peu à peu de la guerre de guérillas.

En mettant à part la question de sentiment, on peut dire que le monde des affaires doit se réjouir grandement de la cessation des hostilités qui ensanglantaient l'Afrique du Sud.

Toute guerre, de quelque importance, sur n'importe quel point du globe, cause toujours un réel malaise et des inquiétudes sérieuses au commerce et à l'industrie universels.

Mais, quand l'un des belligérants est l'Angleterre, cet agent colossal de production, de consommation et d'échanges, on peut dire que l'atteinte portée aux affaires est profondément sensible. C'est pourquoi la fin de la guerre anglo-boers sera saluée comme le clic une impatiemment attendue d'une ère d'insécurité très pénible.

Les conditions de la Paix

Londres, 2 juin. — M. *Balfour* communiquera tout à l'heure à la Chambre des Communes les conditions de la paix. Les voici :

» Le gouvernement anglais fera des avances considérables pour la reconstruction des fermes ; la proclamation de bannissement est retirée ; l'autonomie sera concédée aussitôt que possible et une large amnistie sera accordée aux rebelles du Cap, avec cependant quelques réserves indispensables.

La paix durera-t-elle

Bruxelles, 2 juin.—Au bas du traité de paix ne figurent pas les signatures des présidents Kruger et Steijn parce que les Anglais n'ont pas voulu que le premier fût consulté, parce que le second, très malade, n'assistait pas à l'assemblée de Vereeniging.

Le Petit Bleu, organe officieux des délégués boers en Europe, est une que la paix qui vient d'être signée ne sera pas durable. Voici ce que dit *la grand journal bruxellois* :

Les Boers n'ont signé la paix sans l'indépendance et sans consultation préalable avec leurs représentants en Europe. Ils ont fait le sacrifice qui si l'état délabré de la santé de l'héroïque président Steijn, ravagé au physique par deux ans et demi que dure la guerre, aux misères des privations les plus terribles, est comme le symbole vivant de l'état d'épuisement de tous les commandos boers du Transvaal et de l'Orange.

Encore sont-on être certain que les Boers auront arraché à l'Angleterre plus d'une de ces concessions qu'elle déclarait, il y a un an, ne vouloir accorder à aucun prix, parce qu'elles auraient profondément humiliantes pour l'amour-propre national.

Mais, de toutes manières, tout démontre que quelles que soient les conditions de la paix, elles ne lui donneront point le caractère de durée que rêve l'Angleterre, mystifiée chaque jour depuis trois ans par son officieux ministère *et destinée à* être mystifiée jusqu'au bout.

Un exemple ou deux, entre cent : Si le gouvernement britannique garantit aux Boers le régime représentatif dont ils jouissaient auparavant, c'est à une date rapprochée que les Boers, redevenant majorité dans les deux Républiques transformées en colonies anglaises, y feront des lois destinées à les débarrasser des Anglais ; si, au contraire, le régime de gouvernement personnel de lord Milner doit se prolonger un certain temps, il sera impossible à l'intolérable aux Boers, qu'aidés des Hollandais *du Cap, ils se soulèveront et chasseront les An*glais par un nouveau coup de main « à la Majuba-Hill », comme en 1881.

Si l'occupation militaire se prolonge quelque temps, elle deviendra si insupportable aux Boers que les conflits surgiront de tous les jours ; si elle est abrégée, les armes de l'insurrection, pour la reprise de possession de leur sol par les Boers, surgiront de terre, dès que les « habits rouges » auront déguerpi. On sait quelle part de rancune laissent de vivaces après partage de reconciliation de races, d'assimilation par la douceur, etc. Rêve insensé !... C'est de 1816 que date la cruelle répression d'une insurrection hollandaise du Cap que se termina par la pendaison d'une demi-douzaine de patriotes boers à Slagter's Nek. Et voici ce qui se passe quatre-vingts ans après ou 1896, lorsqu'éclate la tentative du raid abominable de Jameson.

Chacun s'attendait à voir exécuter les meneurs de la lâche campagne. Et les Boers, qui du Cap, gardaient si profondément le souvenir de l'affreuse cruauté anglaise de 1816, **qu'ils envoyèrent à Prétoria, la potence qui avait servi à l'exécution de leurs *compatriotes à Slagter's Nek*, afin qu'elle servît à pendre Jameson et Consorts, et à marquer en quelque sorte** la revanche de la race boers à quatre-vingts ans de distance.

Voilà comment s'était enfoncé dans le souvenir de l'Angleterre la martyrologe d'une demi-douzaine d'entre elles. Comme de siècles fondus-ils donc maintenant pour apaiser le souvenir de toutes les atrocités de cette guerre de près de trois ans : les centaines de prisonniers familles ou pendus, toutes les fermes incendiées, des milliers de femmes et d'enfants succombant dans les horribles camps de concentration, **pas une seule famille** boers ou hollandaise dans toute l'Afrique du Sud qui n'ait été torturée, qui n'ait dans son histoire une inoubliable légende de torture et de mort, et un, deux, trois, de parents à venger.

Les boers ont dû plier devant une nécessité inexorable, mais la vengeance gîte là, terrible, *dans leurs cœurs*, à chacun *brute du jour et de* la nuit, le moment d'éclater. L'Angleterre prétaxonnées du Transvaal, de l'Orange et même du Cap, devra sacrifier dans le désastre celles-ci *son intérêt, pour éviter toute autre de cette !*

Un message d'Edouard VII

Londres, 2 juin. — Voici le message qu'adresse aujourd'hui le roi Edouard à son peuple :

« Le roi, qui a reçu avec une satisfaction infinie la bonne nouvelle de la cessation des hostilités dans l'Afrique du Sud, espère que la paix sera suivie de près par la reconstitution des propriétés dans ses nouvelles possessions, et que *les sentiments qu'engendre* nécessairement la guerre céderont la place à la coopération sérieuse de tous les sujets sud-africains de Sa Majesté pour la cause du bien-être de la Patrie qui leur est commune.

L'impression à Londres

Londres, 2 juin. — Dès le matin-donc, on savait le *grande nouvelle* que ministère de la guerre.

Mais, c'était dimanche ; dimanche anglais. Bureaux et ministères, agences et journaux, étaient donc *plus fermés* que jamais. La diplomatie européenne, plus strictement boutonné qu'un gilet britannique lui-même.

La nouvelle qui n'est pas mis, un autre jour plus d'une heure à filtrer, eut quelque peine à se répandre en 13 heures.

Les rares feuilles du dimanche matin parurent sans édition spéciale. Les unes ne se rendirent en longues théories à l'église traversèrent sans émoi les rues Pall Mall et Wittehall, les deux grands quartiers des clubs et des ministères, garderent leur calme empesé des dimanches matins. Même le faux-col britannique paraissait en *matin*, plus roide et plus solennel que de coutume. On savait en effet que les destins de la paix étaient dans la balance et que l'aiguille oscillait depuis une semaine.

Mais on n'osait pas manifester d'impatience de peur d'être déçu.

Pendant ce temps, calmement, lentement, le roi, la famille royale et les ministres furent prévenus.

Cela prit toute la matinée. Les églises se vidèrent. Londres déjeuna, se promena, on partit pour la campagne.

Enfin, vers 5 heures, le ministère de la guerre communiqua la *bienheureuse* nouvelle aux agences.

Cela fit traînée de poudre. A 6 heures, dans les tamoies, les prédicateurs firent allusion à l'*événement du jour. Cent-ins auditoires*, près de court, partirent en aplaudissements malgré la sainteté du lieu. D'autres tombèrent spontanément à genoux, et des prières d'actions de grâces furent offertes.

Enfin, mille mille-mêmes reniait enfine. Le peuple qui ne va pas à l'église n'avait pas encore été averti.

A mesure qu'approchait la nuit, on entendit monter une *grande* rumeur. Comme le dit une agence, le « transformation que subit alors Londres tint du prodige ». C'est la foule qui entrait en scène. Adieu le « dimanche anglais » !

Toute la foule, toute la population, le peuple d'une foule frénétique. Des milliers de petites trompettes, sortant d'on ne sait où, mutilent des bruits grinçants. Des voitures pavoisées se mettent à circuler. On chante. On rit. Dans le Strand, c'est une petite répétition de la nuit historique de Mafeking : embrassades et bousculades. Devant Marlborough house, tout un peuple applaudit. Les foules s'aggiombrent et roulent vers l'ouest. A Trafalgar square, c'est un torrent. Devant Buckingham palace, résidence de roi, plusieurs milliers de manifestants entonnent l'hymne national.

A minuit, les omnibus ont peine à se frayer un chemin à travers les rues encombrées. Les hourras répondent aux hourras ; les notes discordantes des miriitons dominent tout de leur effroyable vacarme.

Les chiffon-Jack's sont brandis au-dessus de toutes les têtes. Hommes et femmes des faubourgs de l'East-End dansent des gigues sans mesure au milieu des bourgeois effarés, pendant que les pioniis de pain saupoudrent et ageent de leurs soudains attouchements les passants effarés.

Londres, 3 juin. — Toutes les maisons sont pavoisées. La population se montre cependant très flegmatique dans son ensemble.

Je viens de rencontrer à Hyde park Corner la première bande de manifestants : une centaine de jeunes gens qui jouent des airs militaires, agitent de petits drapeaux et crient : «Hourra ! Ou dirait des concrits le jour du tirage au sort.

Une dépêche de Botha

Le seul moyen que les Boers aient trouvé de communiquer avec la délégation européenne consiste dans un télégramme adressé ayant hier par *Louis Botha à sa femme* :

« J'ai signé la paix. J'arriverai en Europe dans le courant de juillet. »

C'est par cette dépêche que le président Krüger a su que la paix était irrévocablement conclue.

Les pertes anglaises

Le *Daily Telegraph* évalue à 23,062 le nombre des Anglais morts dans l'Afrique du Sud au cours de la guerre.

Sur ce chiffre, il y a 1.065 officiers dont 546 sur le champ de bataille.

Le chiffre total des pertes, y compris les 70.932 hommes renvoyés dans leurs foyers comme invalides, aurait été de 95.679 hommes.

Résultats moraux de la guerre

Jamais guerre n'a eu un résultat plus diamétralement opposé à celui dont se flattaient ses auteurs que la guerre du Transvaal.

Les Boers ont été réduits, non pas écrasés, par le concours de l'intelligence, par un traité, l'indépendance disparaît, mais non l'autonomie.

Mais, ce qui est plus singulier, c'est le revirement que la guerre a produit dans l'opinion anglaise sur le compte des Boers. Il y a trois ans à cette époque lorsque les disputes et les criailleries qui devaient finir par la guerre ne faisaient que commencer dans la presse anglaise, le Boer était couramment traité comme étre méprisable, faux, menteur, sans courage et sans dignité. Trente-deux mois de guerre ont passé. Voici dans la presse et dans l'opinion, un concert de louanges en l'honneur du même boer.

C'est un nouvel loyal, généreux et chevaleresque. C'est le plus digne adversaire que l'Angleterre pût rencontrer sur le champ de bataille.

Nous ne savons si les Boers ont maintenant une meilleure opinion des Anglais qu'au début des hostilités, mais c'est également fort probable.

Au contraire, les ingénieux du Cap et les ex-

ciens uitlanders de Johannesburg, ceux pour qui et par qui on a fait la guerre, se trouvent à la fin des hostilités, aussi ouvertement défiants des intentions du gouvernement anglais que les Boers au commencement de la guerre. C'est d'eux que vient surtout maintenant les principales *difficultés*, ils ne veulent pas qu'on traite les Etats boers en égaux de leur colonie. Dans leur propre colonie, ils ne veulent pas de droits égaux avec les Afrikanders. La Constitution du *Cap est elle-même dénoncée.*

Ce n'est pas sans inquiétude du côté des Anglais du Cap, que les Anglais d'Europe voient finir la guerre.

A la Bourse de Paris

Paris, 2 juin. — L'annonce de la paix dans le Sud de l'Afrique a été saluée à la Bourse de Paris par une hausse *générale*.

En clôture, les cours ont quelque peu reculé par suite de réalisations d'acheteurs empochant des bénéfices.

Mais la tendance reste néanmoins très favorable et l'on paraît s'attendre, maintenant que la situation est rechargée du lourd fardeau de la guerre, à une campagne d'affaires très intéressante et que l'on croit devoir être continue.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Déclaration de M. Balfour

Londres, 2 juin. — M. Balfour a fait cet après-midi à la Chambre des communes la déclaration d'impatiemment attendue.

L'orateur du gouvernement a donné d'abord un aperçu général des conditions de paix contenues dans l'engagement intervenu entre lord Kitchener et les délégués boers, et il a informé la Chambre qu'un rapport détaillé, contenant toute la correspondance relative aux négociations lui serait communiqué dans trois ou quatre jours.

Les Boers ne devront mettre bas les armes, faire remise de tous leurs fusils, canons, munitions de guerre entre leurs mains ou dans des dépôts, s'engager à ne plus tenter aucune résistance et à reconnaître le roi Edouard VII comme leur légitime souverain.

Tous les burghers qui ont été déportés hors des territoires des deux anciennes républiques devront être ramenés à leur ancienne résidence *à la condition expresse qu'ils acceptent* les termes du traité et qu'ils fassent leur soumission, pour aucun fait de guerre, à moins qu'ils n'aient violé les règles habituelles de la guerre.

La langue hollandaise devra être enseignée *dans les écoles publiques* quand les parents en exprimeront le désir et elle admise dans les cours de justice s'il est nécessaire à la meilleure administration de la justice.

Les armes à feu sont permises aux burghers qui devront en demander la licence.

L'administration militaire devra être remplacée par une administration civile, aussitôt que les circonstances permettront d'établir les institutions représentatives et de constituer le self gouvernement.

Aucune taxe spéciale ne pourra être créée pour payer les frais de la guerre.

Aussitôt que les circonstances le permettront, une commission sera nommée pour préparer la réintégration des habitants dans leurs maisons, et pour aider ceux qui seront incapables de subvenir aux moyens à leurs besoins à se procurer un abri, des vêtements et les instruments qui devront leur permettre de reprendre leurs occupations normales.

Les commissaires auront à leur disposition 3 millions de Livres sterling et le droit le reconnaître tout billet qui leur sera présenté et qui aura été émis sous le régime de la loi de 1900.

Le gouvernement devra faire des avances dans ce but, qui seront couvertes par un emprunt à émettre.

Aucun étranger ou rebelle ne pourra participer à ces avances.

Les sujets britanniques qui se sont joints à l'ennemi pourront être traduits devant un Conseil de guerre.

Nos Dépêches

Parfil télégraphique et téléphonique

La démission du Cabinet

Paris, 3 juin. — Une note Havas dit :

« *Le Président de la République* rentrera demain matin, la note annonçant la démission du Cabinet Waldeck-Rousseau sera publiée jeudi matin, à l'*Officiel*. »

» C'est donc après-demain seulement que M. Loubet commencera officiellement ses consultations, en vue de la formation du nouveau Cabinet. »

La constitution du Ministère

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 juin. — Aussitôt après avoir reçu la démission officielle du cabinet, qui lui sera remise demain à son retour à Paris, le Président de la République entamera des négociations pour la constitution du nouveau ministère.

Tout d'abord, il priera les présidents du Sénat et de la Chambre de venir conférer avec lui.

Le résultat de ces entrevues ne paraît pas douteux, mais il ne sera connu par l'usage et M. Loubet n'a aucun motif, aucun désir de rompre avec toutes les traditions.

M. Bourgeois ne pourra, en effet, que recommander au chef de l'Etat la constitution d'un cabinet répondant au sentiment que la Chambre vient nettement de manifester en le portant hier même au fauteuil présidentiel.

Selon M. Bourgeois, le ministère de demain devrait avoir pour base de son programme l'application de la loi sur les associations, les réformes des impôts, l'abrogation de la loi Falloux, et ne comprendre que des hommes résolument aux groupes avancés, c'est-à-dire aux groupes des républicains démocrates.

MM. Ribeaux et Rouvier font partie de la combinaison radicale, où sont inscrits MM. Bourgeois, Pelletan, Doumer, Poincaré, Jean Dupuy, Pierre Faure, et l'ancien président du Conseil, M. Combes.

Pour M. Faillères, la question est plus délicate, beaucoup désirent, pour lui, un portefeuille, mais d'autres, parmi les amis de M. Casimir Perier, estiment que l'ancien président de la République ne doit pas entrer dans un cabinet.